**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande

**Band:** 103 (1977)

**Heft:** 20: Holz 77, Basel, 30. Sept.-8. Okt. 1977

**Sonstiges** 

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

### **Editorial**

## Lorsque le progrès nous vient du fond des siècles

(A propos d'une exposition spécialisée)

Ces jours se tient à Bâle une exposition consacrée au bois, en tant que matériau de construction notamment — Holz 1977. Ses promoteurs ont actuellement la partie belle, car il est incontestable que le bois fait un retour en force, que ce soit pour les structures ou pour l'aménagement intérieur. On trouvera dans ce numéro des exemples illustrant cette constatation.

Le sentiment général, qui fait du bois un matériau noble et chaleureux, se base sur des caractéristiques physiques incontestables, que la technologie moderne a su mettre en valeur. Aujourd'hui, on trouve dans tout le pays des couvertures de grande portée dont la charpente est réalisée en bois lamellé-collé, très souvent réalisées en des temps records, tant le montage en est facile. En une époque où l'on redécouvre les vertus d'une bonne isolation thermique des bâtiments, le bois retrouve un rôle important, aidé par les progrès d'ignifugeage et de conservation, ainsi que par un incontestable courant de mode.

HOLZ 77 rappelle qu'au-delà de ces caractéristiques certes importantes, l'utilisation du bois est tributaire de toute une série de métiers et d'une constante amélioration

de son traitement et de sa mise en œuvre. Ces progrès élargissent le domaine d'utilisation de ce matériau, sympathique sans restriction. Ils exigent également de l'utilisateur, architecte, ingénieur ou maître de l'ouvrage, qu'ils se tiennent au courant d'une constante évolution de la technologie du bois, permettant aujourd'hui des applications insoupçonnées hier.

Le bois vient à la rencontre d'exigences récentes : c'est un matériau éternellement renouvelé, à condition que son exploitation se fasse judicieusement, et il contribue doublement à économiser l'énergie, puisque sa mise en œuvre en demande moins que le ciment, l'acier, l'aluminium ou les matières plastiques, et qu'il est un excellent isolant thermiaue.

Il n'est évidemment pas question de prêcher le retour à la formule du chalet pour nos maisons. En revanche, l'utilisation optimale du bois, en conjonction avec nos matériaux de construction modernes, constitue un facteur économique très intéressant et contribue efficacement à l'amélioration de notre cadre de vie.

Le bois, matériau moderne : ce n'est pas le moindre paradoxe d'une matière qui a fourni à l'humanité ses premières armes et ses premiers outils, au seuil d'une évolution qui lui a assuré la conquête du monde.

Réd.

# Couverture de la patinoire artificielle d'Yverdon

par SYLVIO DOLCI, Yverdon

En 1953, la Société coopérative de la patinoire inaugurait sa piste artificielle, ainsi qu'un complexe tribune comprenant également un restaurant et les vestiaires (fig. 1).

Pendant une vingtaine d'années, l'exploitation fut assurée au mieux, c'est-à-dire à la merci des caprices du temps. La Société coopérative décida alors de couvrir la patinoire, le feu vert pour les travaux étant donné en avril 1977, avec début le mois suivant. L'ouverture de la patinoire couverte a été prévue pour la saison d'hiver 1977-1978.

Le programme fixé comprend la réalisation d'un « parapluie » au-dessus des installations existantes, en utilisant la structure de la toiture d'origine et en tenant compte de l'agrandissement futur des gradins du côté opposé à la tribune.

Cette halle ne sera pas chauffée, ni ventilée artificiellement, puisque trois côtés de son pourtour resteront ouverts.

La patinoire fait partie du complexe de la zone sportive yverdonnoise, sur les rives du lac. Elle se situe dans une aire dépourvue de constructions; en effet, du côté du lac, on ne trouve que l'hippodrome et la piscine. Le site naturel auquel la nouvelle construction devait être intégrée est marqué par de grandes allées de peupliers et d'importants espaces verts.

Pour intégrer la nouvelle halle au site de façon optimale, on a choisi une structure aérienne, posée sur des piliers de bétons de 8 mètres de haut (fig. 2). Le volume du toit

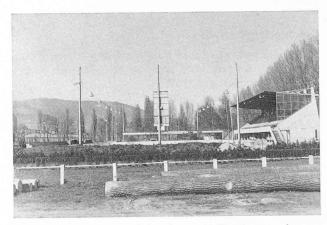


Fig. 1. — La patinoire d'Yverdon avant les travaux de couverture.

s'estompe dans la masse des peupliers formant coulisse, libérant ainsi le champ visuel du promeneur à l'extérieur ou du patineur à l'intérieur (fig. 3).

Sur le plan technique, il était nécessaire de conserver le champ visuel des spectateurs de la patinoire libre de tout obstacle, ce qui entraîne une portée à franchir de 50 mètres, tout en respectant un espace vide de 8 mètres au-dessus du niveau de la piste de glace.